

de la virginité, les beautés ravissantes du céleste Epoux, et les joies inénarrables d'une union que le temps ne détruit pas. Puis, il ajoute pour l'éprouver : "Ma fille, si vous voulez que je croie à votre vocation, allez, quittez ces joyaux et ces parures, couvrez-vous d'un sac et parcourez la ville en demandant l'aumône de porte en porte." Claire obéit sans hésiter, et revient à la fin du carême retrouver le saint Patriarche. Elle était impatiente de se donner toute à Dieu, et les jours qui la séparaient de l'alliance avec son bien-aimé Jésus, lui paraissaient des siècles. De son côté, François, craignant que cette fleur si délicate et si belle ne se flétrit au souffle empoisonné du monde, pensait qu'il était temps de la transplanter dans le jardin fermé de la vie religieuse. On convint que ce grand acte s'accomplirait le dimanche des Rameaux (19 mars 1212). La jeune vierge, ornée de tous ses atours, se rendit à la cathédrale d'Assise ; mais, au lieu d'aller, selon la coutume italienne, recevoir les rameaux bénits, elle demeura à sa place, les yeux modestement baissés. L'évêque, s'en apercevant, descendit des degrés du sanctuaire, et vint lui apporter une palme, emblème des victoires qu'elle allait remporter sur le monde. La nuit suivante, à l'heure où tout était plongé dans le sommeil, Claire sortit de la maison paternelle, parée comme une fiancée au jour de ses noces, accompagnée de Bona, sa fidèle amie. Les pierres et les pieux qui barricadaient l'issue du jardin cédèrent miraculeusement sous les efforts de ses doigts, et l'innocente colombe, heureuse de voir ses derniers liens rompus, prit son vol vers la maison de Dieu, pour s'y offrir en holocauste sur l'autel du divin amour. Les Religieux, des cierges à la main, l'attendaient à Notre-Dame-des-Anges. François lui coupa les cheveux, en signe de renonciation aux vanités de la terre, la revêtit d'une robe de bure de couleur cendrée, la ceignit d'une corde et lui couvrit la tête d'un voile épais. Puis, elle prononça ses vœux aux pieds de la Vierge Immaculée, et l'on distribua aux pauvres tout ce qu'elle avait de précieux. Le sacrifice était consommé, l'immolation était entière. Le serviteur de Dieu la conduisit au monastère de Saint-Paul ; et cette fois encore, pour le second Ordre, comme pour le premier, ce fut saint Benoit qui lui fournit un asile.

On ne peut douter qu'en tout cela, François qui n'était que diacre, n'agit par inspiration divine et avec l'autorisation de l'évêque d'Assise.